

FDVA - FORMATION

Parcours 1 : Gérer les finances associatives

Objectif du parcours : Maitriser la gestion des finances associatives

Débutant- Comprendre les bases de la gestion associative (12h)

- Les deux méthodes comptables,
- Les bases et principes de la comptabilité,
- Connaître les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- Les particularités financières de l'association.
- Le régime fiscal dérogatoire des associations.

Bénévole régulier - Lire et analyser les documents financiers de l'association. (12h)

- Rappel sur les deux méthodes comptables et les bases et principes de la comptabilité,
- Réfléchir aux modèles socio-économiques associatifs.
- Comprendre et analyser les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Rappel des spécificités financières associatives.
- Les modes de financement public et privée.

Déjà élu - Agir sur la gestion des finances associatives. (12h)

- Analyser les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- Mettre en place une stratégie de suivi financier.
- Constitution, suivi et rendre compte d'une demande de subvention.
- Calculer ses coûts de revient pour fixer ses prix.

Parcours 2 : Gérer les ressources humaines d'une association

Objectif du parcours : Maitriser la gestion des ressources humaines d'une association

Débutant- Comprendre les bases de la gestion des ressources humaines (6h)

- Les types de contrats salariés : intérêts et contraintes,
- Les possibilités d'aide à l'emploi selon les publics,
- - les obligations légales et conventionnelles,
- L'accompagnement des bénévoles,
- Les autres types de contrat non salarié (service civique, CES, ...)

Bénévole régulier - Créer et développer ses ressources humaines (12h)

- Ouvrir un poste dans l'association
- 1- De l'idée à l'ouverture d'un poste
- 2- Les démarches à effectuer
- 3- Rappel des types de contrats et des possibilités d'aide à l'emploi
- Rappels sur les obligations légales et conventionnelles,
- Estimer le coût et la trésorerie des postes salariés de l'association
- Faire cohabiter les différents statuts (bénévole, volontaire, salariés) dans l'association.

Déjà élu - Agir sur la gestion des ressources humaines (12h)

- Le suivi des salariés (ponctuel, annuel et pluriannuel)
- Rappel sur les obligations légales et conventionnelles,
- Favoriser le dialogue social
- Gérer les conflits au sein de l'association
- Les différents statuts (bénévole, volontaire, salariés) et leurs responsabilités.
- Suivre et accompagner ses salariés par la formation et les dispositifs liés.
- Fidéliser ses RH

Parcours 3 : Les fondements de l'association – La loi 1901

Objectif du parcours : Maitriser la gestion et le suivi administratif d'une association

Débutant - Comprendre les principes de la loi 1901 (6h)	Bénévole régulier - Participer à l'évolution administrative de son association (12h)	Déjà élu - Agir sur les données de son association (12h)
<ul style="list-style-type: none"> • La loi 1901 : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas • Comprendre des statuts-types et ceux de son association • Le règlement intérieur de l'association • Connaître le tronc commun d'agrément • Connaître le contrat d'engagement républicain 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur la loi 1901. • Rédiger ou faire évoluer ses statuts et son règlement intérieur • Organiser la démocratie de l'association • Réfléchir aux délégations de pouvoir au sein de l'association. • Connaître le tronc commun d'agrément • Connaître le contrat d'engagement républicain 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur la loi 1901. • Être en veille et participer à l'évolution ses statuts et son règlement intérieur. • Faire participer les membres aux évolutions de l'association • S'assurer du tronc commun d'agrément • S'assurer du respect du contrat d'engagement républicain. • Porter le projet associatif de l'association

Parcours 4 : Développer le projet associatif de la structure

Objectif du parcours : Maitriser la gestion et le suivi administratif d'une association

Débutant - Comprendre les notions de projets (6h)	Bénévole régulier - Participer à l'évolution du projet associatif de la structure (12h)	Déjà élu - Agir sur les données de son association (12h)
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de projets • Les étapes et les acteurs de la réalisation d'un projet • Comprendre son projet associatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les différents types de projets • Conduire un projet d'action • Porter un diagnostic pour analyser le contexte de manière systémique • Faire évoluer le projet associatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les différents types de projets • Conduire un projet associatif • Porter un diagnostic pour analyser le contexte de manière systémique • Faire évoluer le projet associatif • Promouvoir le projet associatif auprès des membres et des partenaires